

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin

### Nombre de Membres

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 11

VOTANTS : 11

*Le douze mars deux mille vingt-cinq, le Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Denise Eparvier, sous la présidence de Michel DÉVRIEUX, Maire.*

**PRESENTS (11) :** M. Michel DÉVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, Mme Nathalie ROLLAT, Mme Gisèle FOUREL, Mme Brigitte GARDE, Mme Marie-Odile DALUD, Mme Francine BEAUVISAGE (Les Restos du Cœur), Josiane BONZI (Club de Loisirs du 3<sup>ème</sup> âge), Jean-Noël VANEL (ADMR), Claudine VENARD (Secours catholique), Elyane LABROSSE (Pilat Prévention Santé),

**EXCUSÉS (2) :** M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE  
Mme Yvette COROMPT (L'Âge d'Or)

**Secrétaire élu(e) pour la durée de la session :** Nathalie ROLLAT

**Convocation :** 10 mars 2025

\*\*\*\*\*

### **OBJET :** 2025-003

SUBVENTIONS  
ANNUELLES AUX  
ASSOCIATIONS  
2025

Mme JAROUSSE, adjointe aux affaires scolaires, présente les associations sociales actuellement sous la responsabilité du C.C.A.S. soit les Restos du Cœur, le Secours Catholique et l'ADMR. Cette année, le C.C.A.S. octroie également des subventions forfaitaires aux associations Pilat Prévention Santé (PPS) et l'Âge d'Or.

Il est proposé au C.C.A.S. d'allouer les subventions qui seront inscrites au budget primitif 2025 :

- 650 € aux Restos du Cœur
- 1200 € à l'association du Secours Catholique
- 1300 € à l'association ADMR
- 750 € à l'association PPS
- 450 € à l'association L'Âge d'Or.

*Après délibération et à l'unanimité,*

*les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :*

- **Décident** d'allouer une subvention de :
  - 650 € aux Restos du Cœur
  - 1200 € à l'association du Secours Catholique
  - 1300 € à l'association ADMR
  - 750 € à l'association PPS
  - 450 € à l'association L'Âge d'Or
- **Disent que** ces subventions seront inscrites au budget primitif 2025.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.  
POUR COPIE CONFORME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264203621-20250312-2025-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

Publication : 26/03/2025

Fait à Pélussin le 17 mars 2025  
Michel DÉVRIEUX, Maire.

